

Avant Propos

Ces dernières années, une profonde prise de conscience s'est opérée au sein de la population sur l'importance de disposer d'un environnement naturel et paysager de qualité. Face aux enjeux du développement de notre canton, à la croissance démographique annoncée et à la nécessité d'affecter de nouvelles surfaces pour des intérêts publics avérés, comme ceux liés aux énergies renouvelables, la préservation de notre patrimoine naturel pourrait paraître de second ordre.

Or, il n'en est rien. Le patrimoine biologique et paysager ne se réduit pas aux seuls biotopes protégés. Il est présent partout autour de nous. On peut le voir et le découvrir sur l'ensemble du territoire du canton. Il doit pouvoir cohabiter avec l'homme et ses besoins. C'est un bien commun d'une valeur inestimable qu'il s'agit de protéger pour le bien-être des générations futures.

L'Etat de Vaud travaille de longue date, notamment par le biais de son Plan directeur cantonal, à une meilleure prise en compte des trésors naturels du canton. Les actions en faveur de la biodiversité se multiplient en forêt, comme en zone agricole. Malgré cela, le sort des espèces rares et menacées ne s'améliore pas. Les efforts entrepris doivent donc être poursuivis et encouragés. C'est dans cet esprit que le Département de la sécurité et de l'environnement publie aujourd'hui cette boîte à outils « Nature et Paysage » à l'intention des communes.

Maillon clé de la mise en œuvre des politiques cantonales, les communes sont en effet les plus à même de transformer le verbe en action. C'est aussi à leur niveau que se jouent les vrais enjeux du développement territorial et que peuvent être prises des mesures qui garantiront à long terme le maintien des espèces et leur libre diffusion sur le territoire. C'est encore à cet échelon que germent le plus d'initiatives concrètes. Plusieurs communes ont compris l'importance de leur contribution dans le domaine de la préservation de la biodiversité et mettent spontanément en place des mesures exemplaires.

Le concours «Villes et villages vaudois, acteurs de la biodiversité» initié en 2010 met en lumière le travail de ces communes et plusieurs des actions menées figurent dans cette « boîte à outils » à titre d'exemples.

L'intérêt pour la nature et le paysage ne saurait se limiter à la population des villes. Nombre de hameaux de nos campagnes seront demain des villages, et les villages des bourgs. C'est donc aujourd'hui et également dans les petites communes qu'il convient d'agir. Que faire? Comment s'y prendre? Qui pourrait nous aider dans notre démarche? Quel soutien financier peut-on espérer du canton? Cette boîte à outils vous conseille, vous oriente sur les priorités cantonales et nationales et vous invite à passer à l'action. Evolutives, destinées à s'étoffer, les fiches de cette boîte à outils sont téléchargeables sur le site suivant :

<http://www.vd.ch/nature>

Je souhaite sincèrement que cette boîte à outils, complémentaire aux fiches d'actions pour la durabilité dans les communes récemment publiées, contribue à préserver une nature riche et diverse, qui réponde aussi aux attentes et aux besoins de nos citoyens.

Jacqueline de Quattro
Conseillère d'Etat
Cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement

